Travaux de voirie et réseaux divers
Quartier Pré-Yvelines
Elancourt

Réunion publique

04/07/2017

SITUATION GENERALE DU PROJET

Localisation des Travaux

Quartier Pré-Yvelines

- Rue Rouge
- Rue Verte
- Rue Orange
- Rue Ocre
- Rue Brune

Programmation:

- Séquençage emprise 1
- Séquençage emprise 2

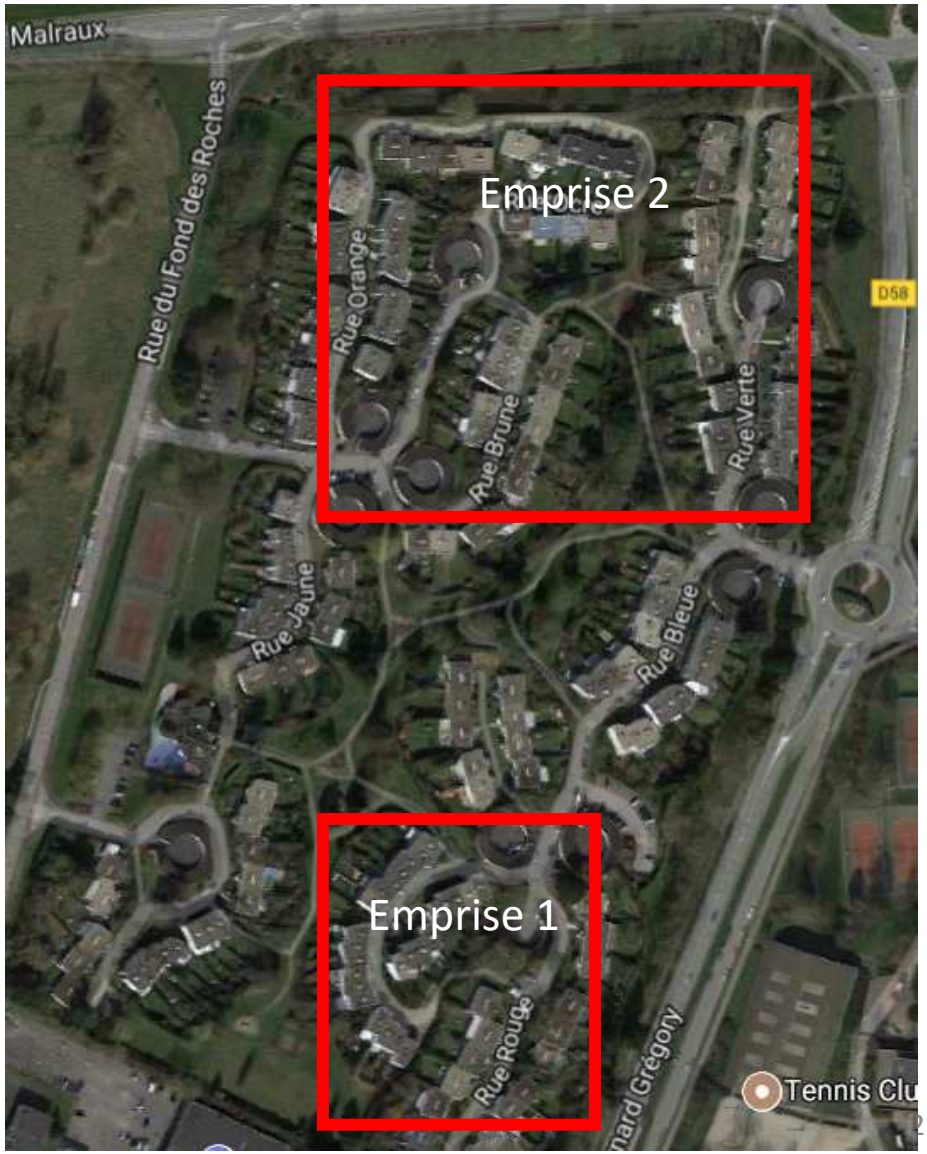

PRESENTATION DU PROJET

Diagnostics réalisés

- Inspections télévisées,
- Enquêtes de conformité.

Nature des travaux

- Rénovation des réseaux d'assainissement,
- Rénovation du réseau d'éclairage public,
- Réfection de la voirie.

Contraintes du projets

- Rues étroites ,
- Densité des espaces verts,
- Sous-sol encombré de réseaux concessionnaires (gaz, eau potable, électricité…).

Limiter les nuisances

- 3 chantiers en un seul,
- mutualiser les travaux avec ceux des autres concessionnaires (ENEDIS),
- Pas de travaux en simultanée dans plusieurs rues.

INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT CONFORME

- Séparation eaux usées et pluviales en domaine public et privé,
- Installation d'une boîte de branchement en limite de propriété.

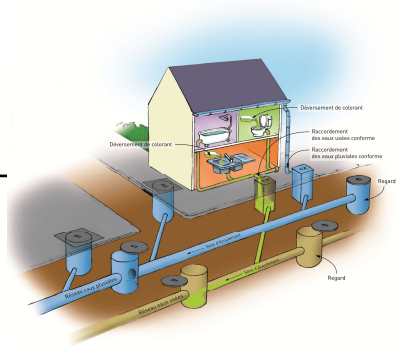

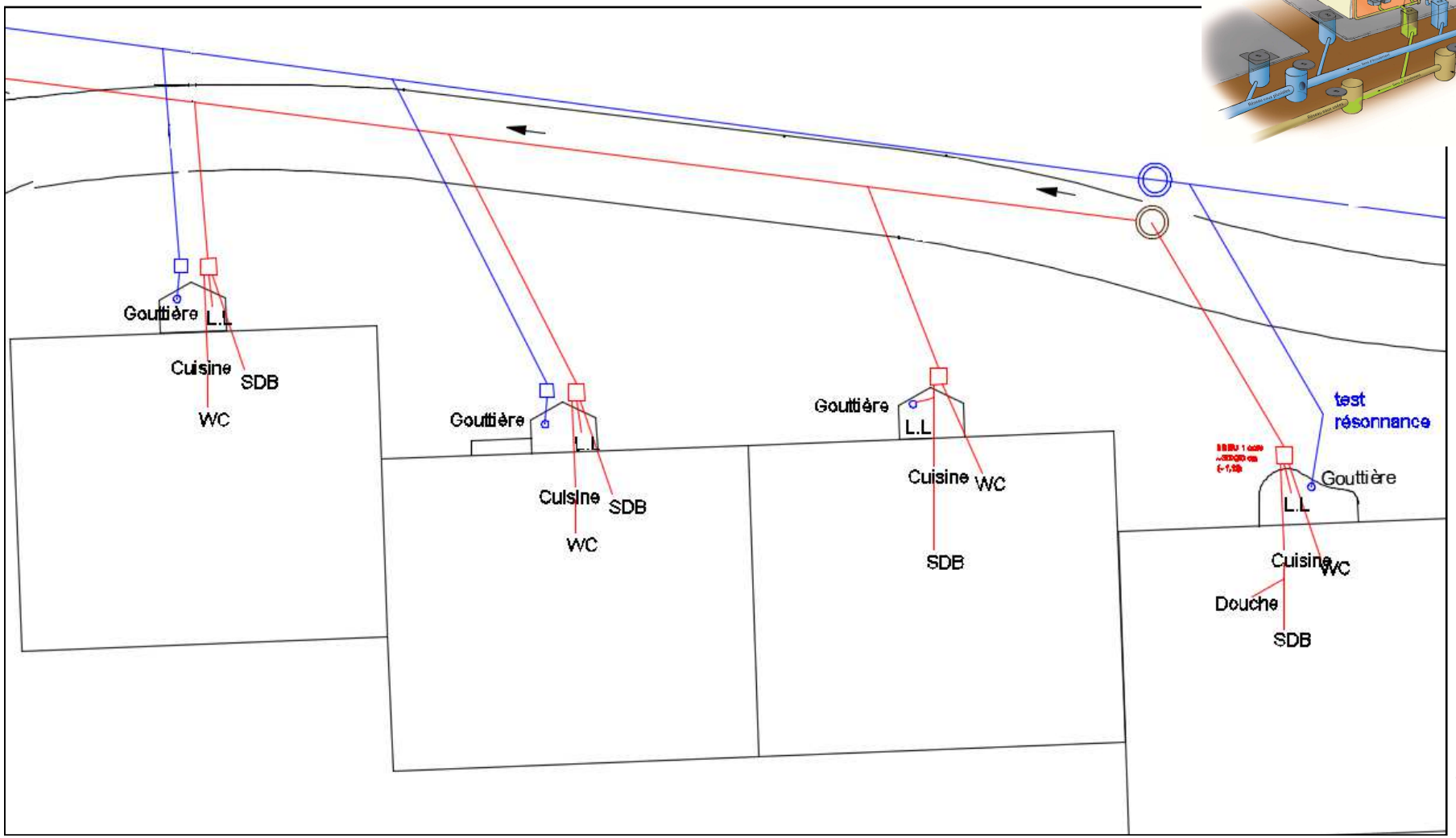

POURQUOI UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT CONFORME?

La protection de l'environnement

✓Éviter les apports d'eaux claires dans les stations d'épurations => la saturation des ouvrages de collecte et de traitement, et parfois le rejet des eaux pollués au milieu naturel.

✓Éviter les apports d'eau usées dans les eaux pluviales => rejet direct de la pollution au milieu naturel.

DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER PRE-YVELINES

Etat des réseaux d'assainissement existants

Présence de racines et de radicelles

Anneau d'étanchéité rompu

Décentrage radial et flaches

Fissures

Effondrement partiel de canalisation

Dépôt

Photos extraites des rapports d'ITV

Enquête de conformité des raccordements des particuliers

Sur les 134 maisons raccordées, on distingue plusieurs non-conformité :

- 15 non-conformités en domaine privé liées aux:
  - mauvais raccordement des équipements (lave-linge, lavabo…)
  - mauvais raccordement de gouttières confirmés par les enquêtes.

- 85 non-conformités en domaine public liées à:
  - l'absence branchements EP
  - l'absence de boîte de branchement EP,
  - l'absence de boîte de branchement EU.

- 63 gouttières, grilles aco drains dont l'exutoire est inconnu.

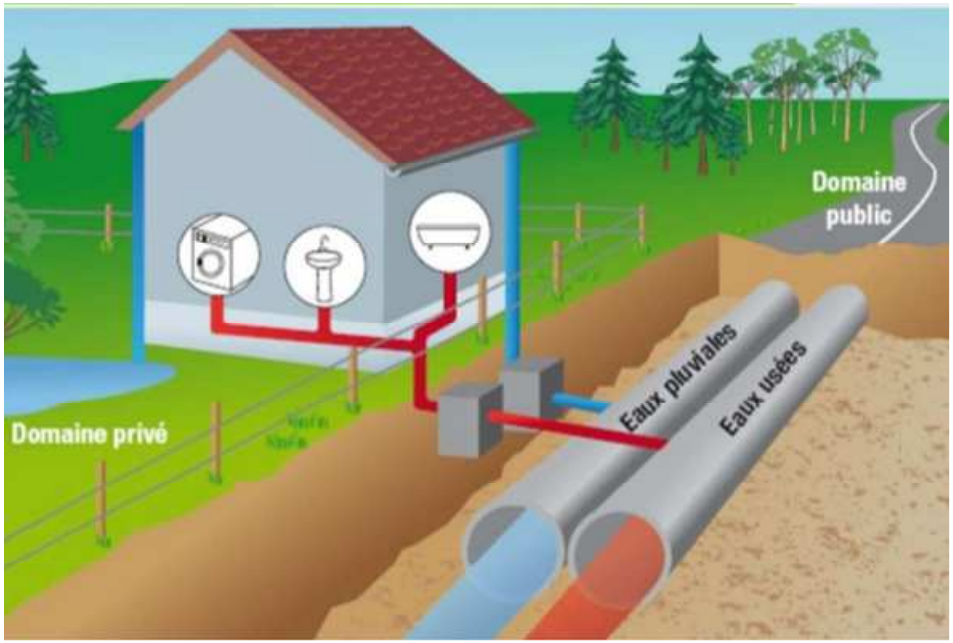

QUI REALISE LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ?

L'agglomération: **Rénovation des réseaux et mise en conformité en domaine public**

Particuliers: **Traitement des non-conformités en domaine privé**

✓Sous 6 mois à 2 ans selon le type de non conformité

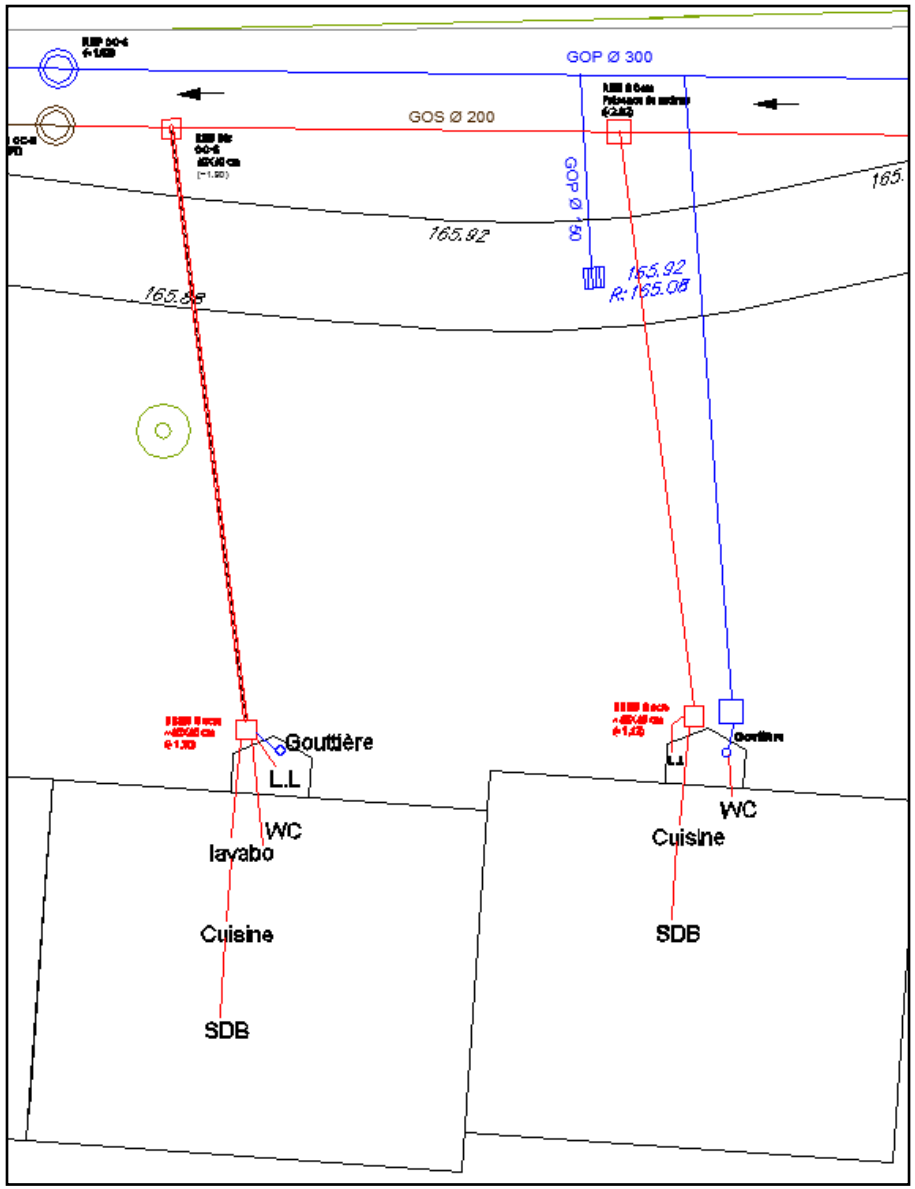

OBJECTIF ET NATURE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Objectifs:

- Amélioration des réseaux d'assainissement sur l'ensemble des rues concernées,
- Mise en conformité des branchements des particuliers.

Travaux à réaliser:

- Remplacement et redimensionnement des réseaux d'assainissement (EU et EP),
- Remplacement des branchements de chaque habitation avec mise en conformité,
- Création de grilles de récupération des eaux pluviales.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Diagnostic:

- Réseau d'éclairage public vétuste,
- Existence de zones noires.

Objectif:

- Amélioration de la qualité de l'éclairage public,
- Complément en candélabre pour traiter les zones d'ombre.

Travail à réaliser:

- Remplacement des câbles d'éclairage public dans toutes les rues,
- Pose de fourreau Ø63 et de câblette de terre dans toutes les rues,
- Remplacement des candélabres de la rue Rouge.

TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE, DES ESPACES VERTS ET DES ALLEES

Réfection de la voirie:

- Réfection de la voirie (chaussée et trottoir),
- pose de bordurette.

Espaces verts:

- Renouvellement de terre végétale,
- Engazonnement des jardins,
- Mise à disposition de sacs de graines pour prairie fleurie.

Réfection des allées prévues à l'identique

Sauf cas particuliers où un matériau équivalent sera proposé.

Calendrier prévisionnel

- Période préparatoire : 2 mois (en cours jusqu'à la mi Août),
- Démarrage des travaux à compter de la mi Août,
- Durée des travaux d'exécution (Assainissement, éclairage public et voirie): 18 mois
  - ✓Rue rouge : 6 mois,
  - ✓Rue Ocre + liaison rues Ocre et Verte: 4 mois,
  - ✓Rue Orange: 3 mois,
  - ✓Rue Brune: 2 mois,
  - ✓Rue Verte : 3 mois.

BASE VIE ET ZONE DE STOCKAGE

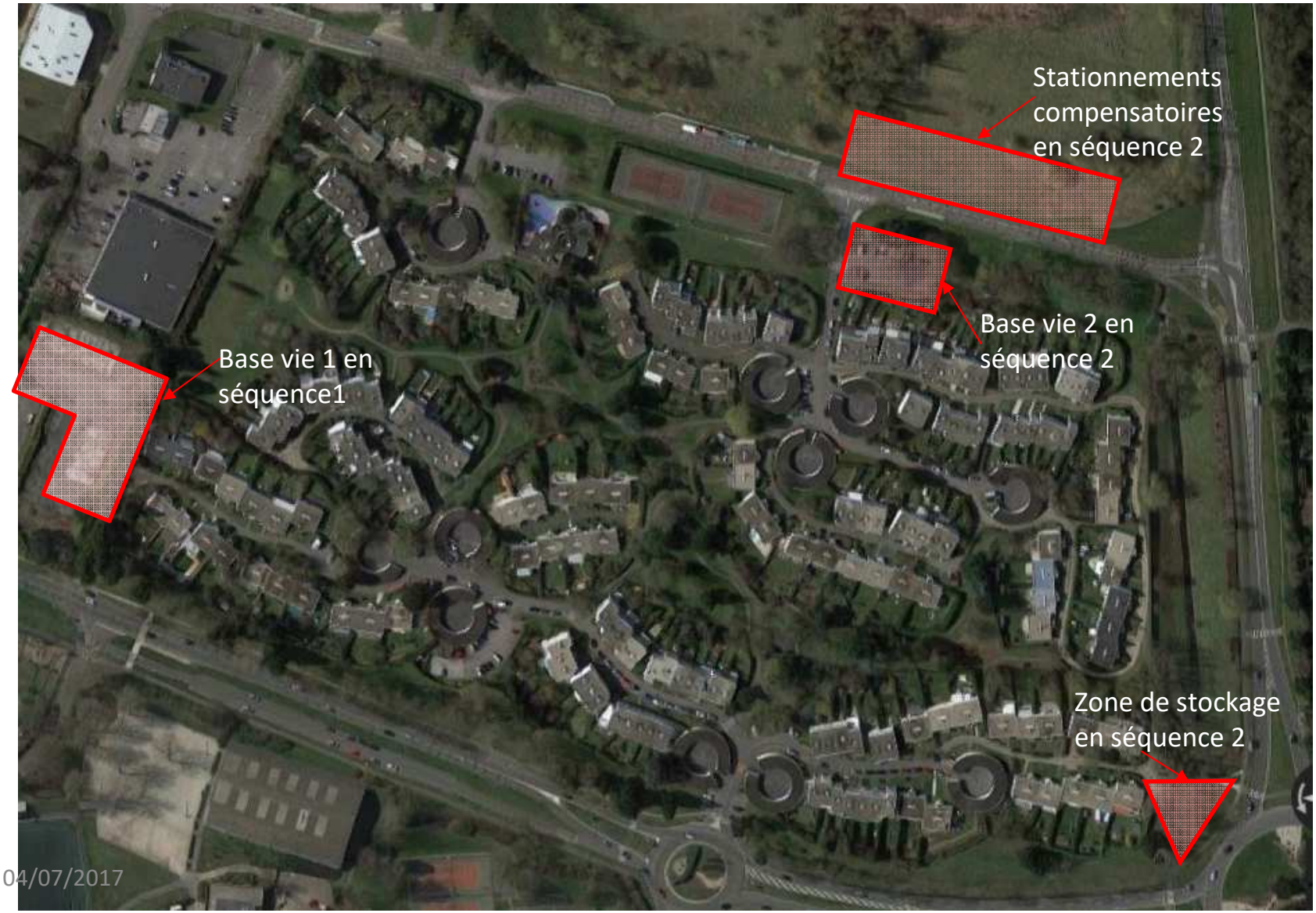

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

Séquence 1

Phase 1 : Travaux de la rue Rouge

Réalisation des travaux d'assainissement, d'éclairage et de voirie en 4 étapes

- 1ère étape : rue Mauve
- 2ème étape: entre rue Mauve et rue Rouge
- 3ème étape: rue Rouge Haute (du n°21 au n°48)
- 4ème étape : rue Rouge Basse (du n°1 au n°14)

Dispositions de circulation prévues

- Fermeture de la rue Mauve à la circulation pendant la 1ère étape
- Fermeture de la rue rouge à la circulation pendant les travaux
- Point de collecte des déchets non impacté
- Stationnements interdits dans la rue.

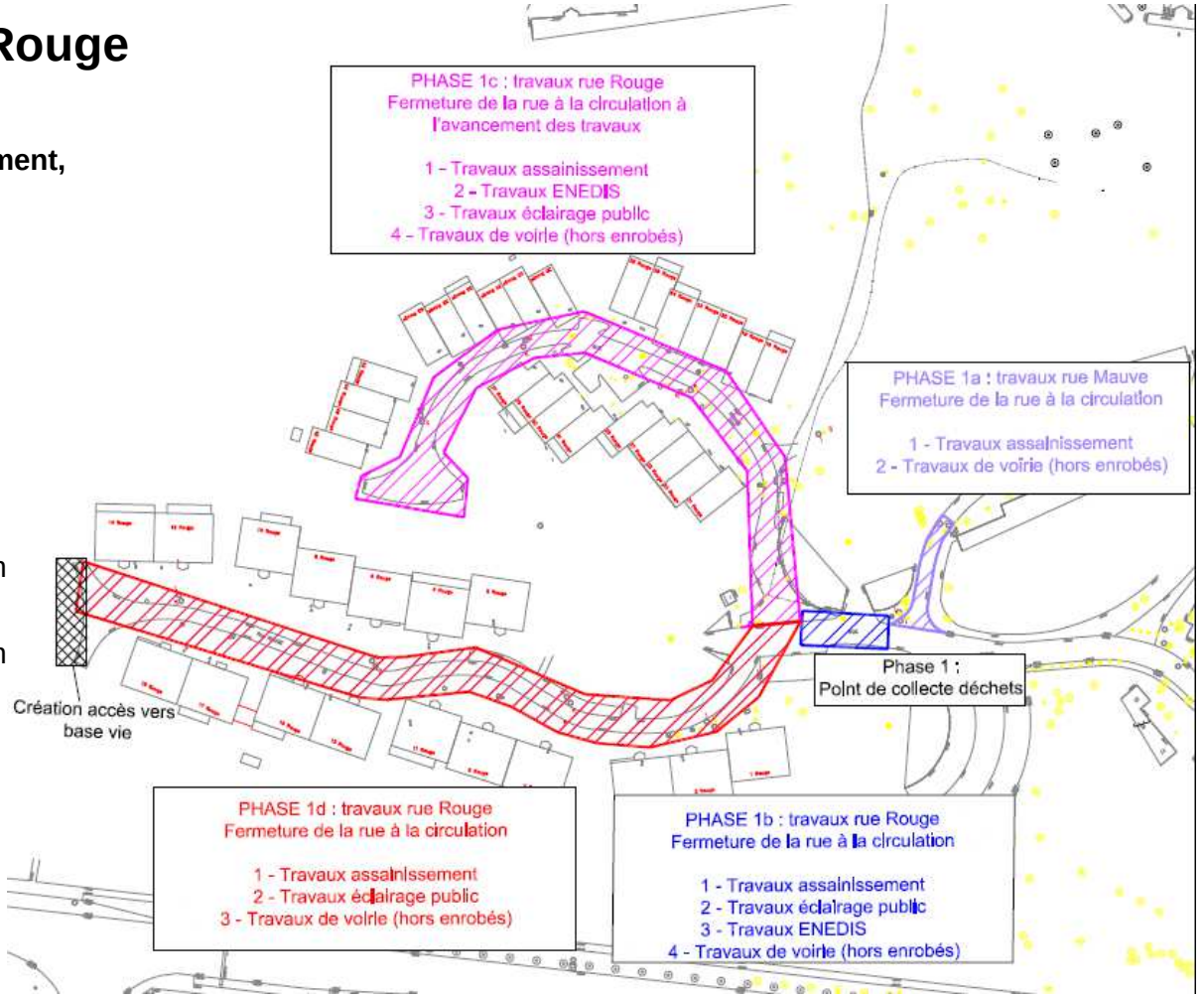

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

Séquence 2

Phase 2: Travaux rue Ocre

Réalisation des travaux d'assainissement, d'éclairage et de voirie en 2 étapes:

- 1ère étape: côté des numéros pairs
- 2ème étape: côté des numéros impairs

Dispositions de circulation prévues:

- Circulation à double sens, avec sens prioritaire défini, dans les rues Ocre et Orange
- Fermeture des voies dans les zones de travaux
- Point de collecte des déchets non impacté.

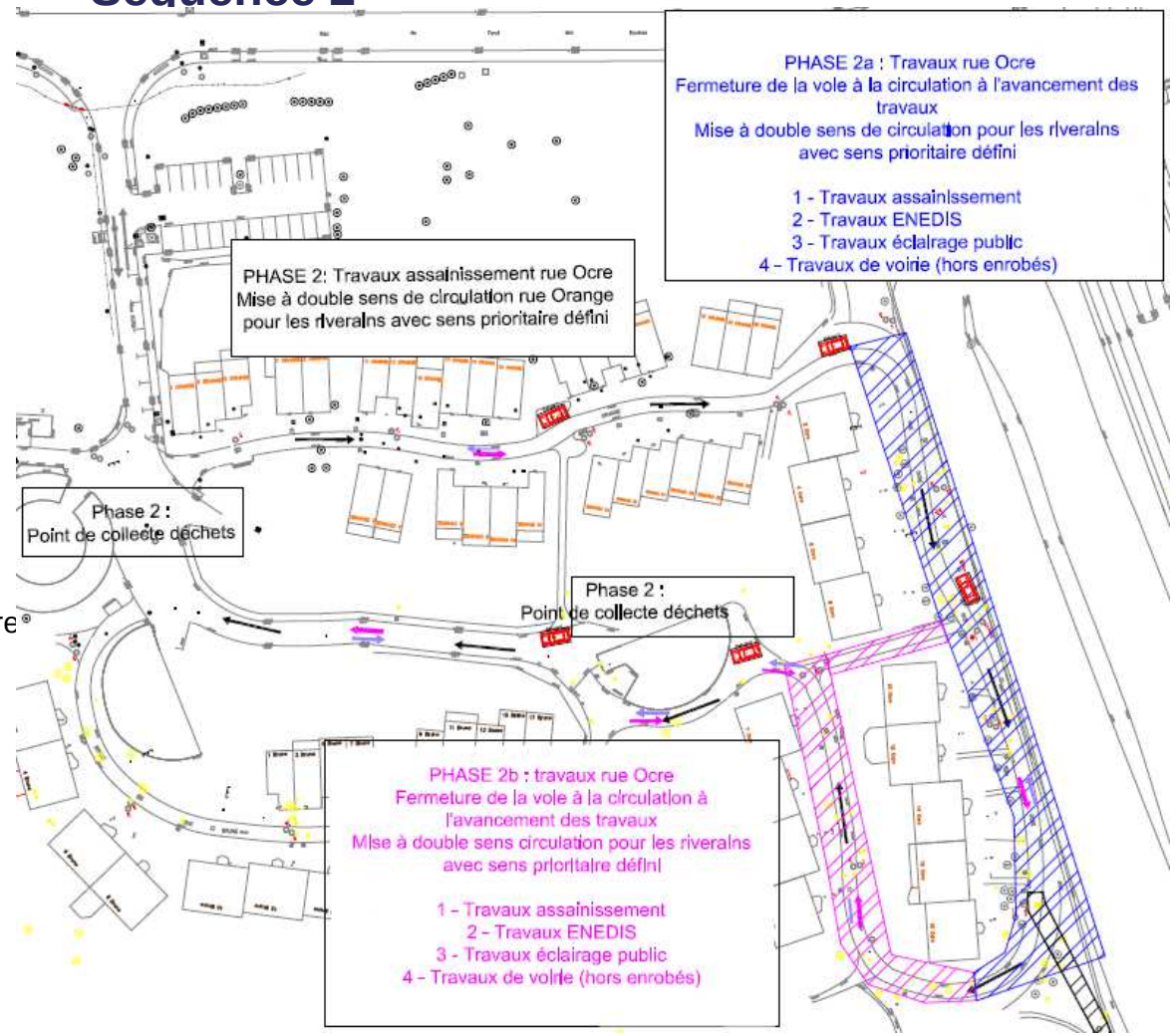

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

Séquence 2

Phase 3: Jonction rues Ocre et Verte

Réalisation de travaux d'assainissement et voirie

- Déroulement en une seule étape
- Travaux réalisés par forage guidé

Dispositions de circulation prévues

- Circulation à double sens, avec sens prioritaire défini, dans les rues Ocre et Orange
- Fermeture des voies au droit des puits de forage
- Point de collecte des déchets non impacté
- Stationnements interdits dans la rue.

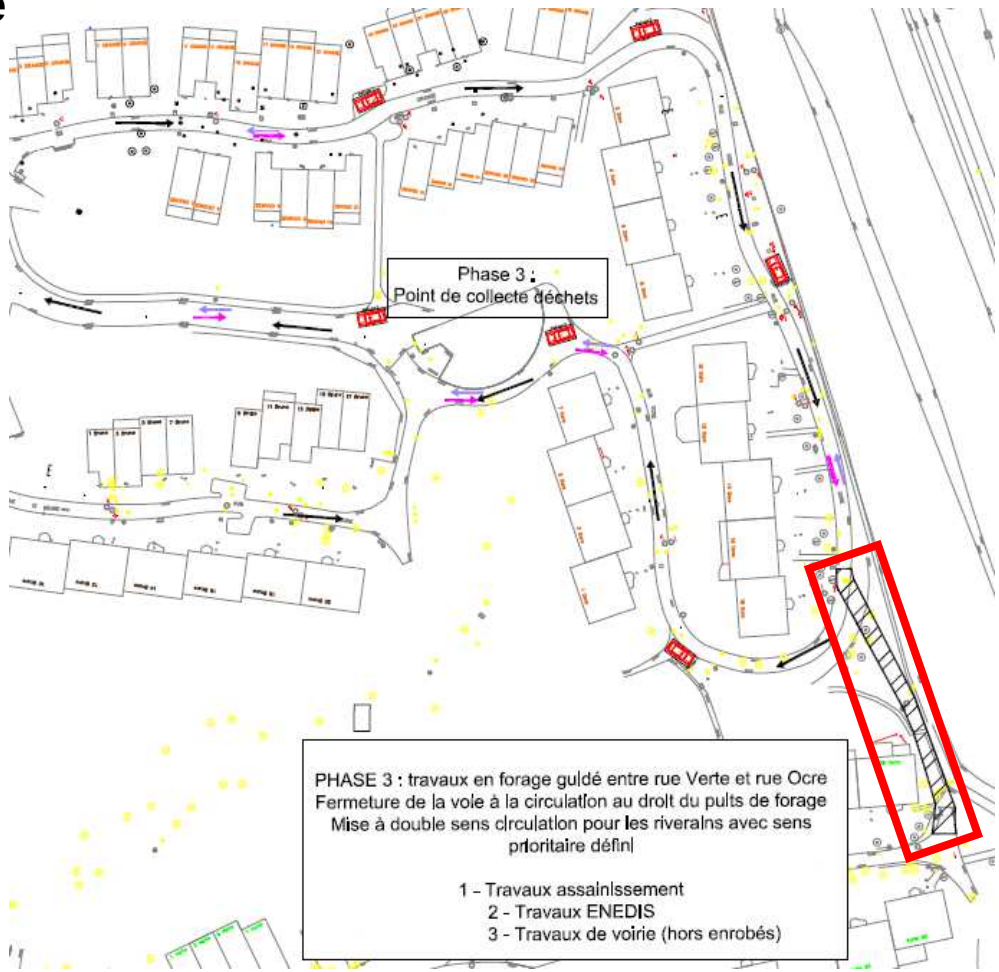

Sens de circulation prioritaire

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

Séquence 2

Phase 4: Travaux rue Orange

Réalisation des travaux d'assainissement, d'éclairage et de voirie en une seule étape

Dispositions de circulation prévues

- Circulation à double sens, avec sens prioritaire défini, dans les rues Ocre et Orange
- Fermeture des voies à l'avancement des travaux
- Point de collecte des déchets non impacté
- Stationnements interdits dans la rue.

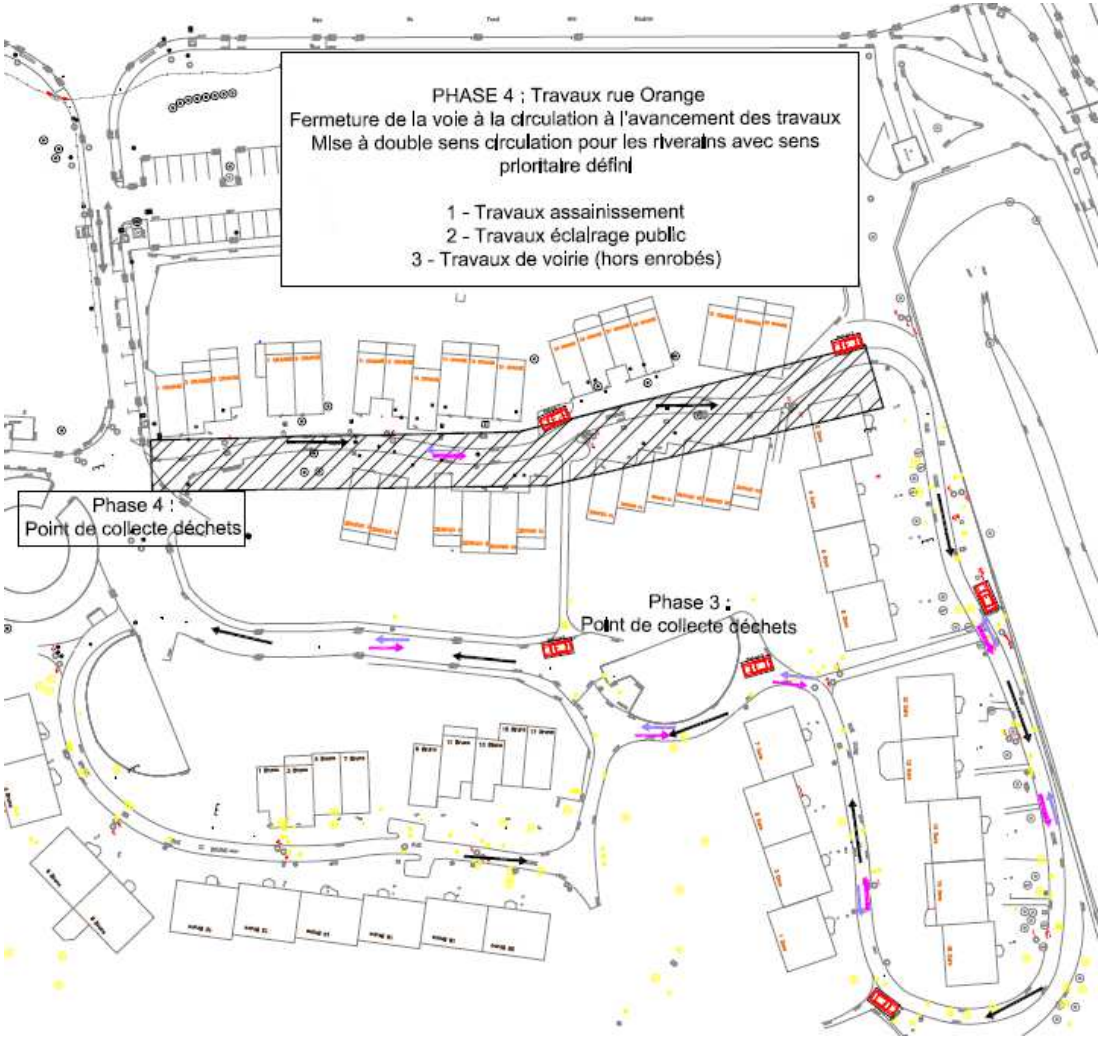

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

Séquence 2

Phase 5 : Travaux rue Brune

Réalisation des travaux d'assainissement, d'éclairage et de voirie en une seule étape

Dispositions de circulation prévues

- Circulation à double sens, avec sens prioritaire défini
- Fermeture des voies à l'avancement des travaux
- Point de collecte des déchets non impacté
- Stationnements interdits dans la rue.

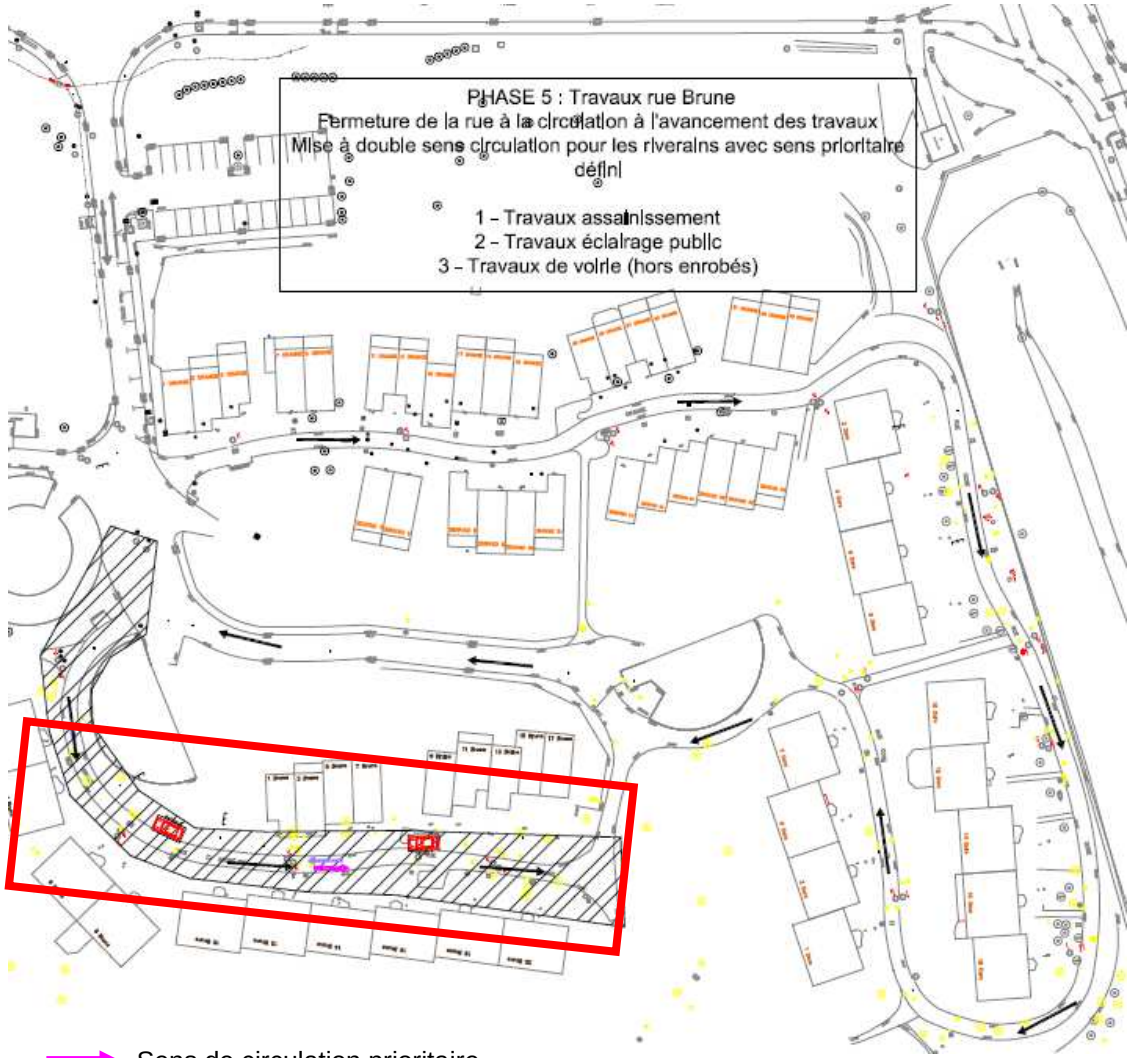

PHASAGE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

Séquence 2

Phase 6 : Travaux rue Verte

Réalisation en 2 étapes

- 1ère étape: rue Verte Basse (du n°28 au n°13)
- 2ème étape: rue Verte Haute (du n°13 au n°1).

Dispositions de circulation prévues

- Fermeture de la voie à la circulation
- Neutralisation du stationnement
- Point de collecte des déchets non impacté
- Stationnements interdits dans la rue.

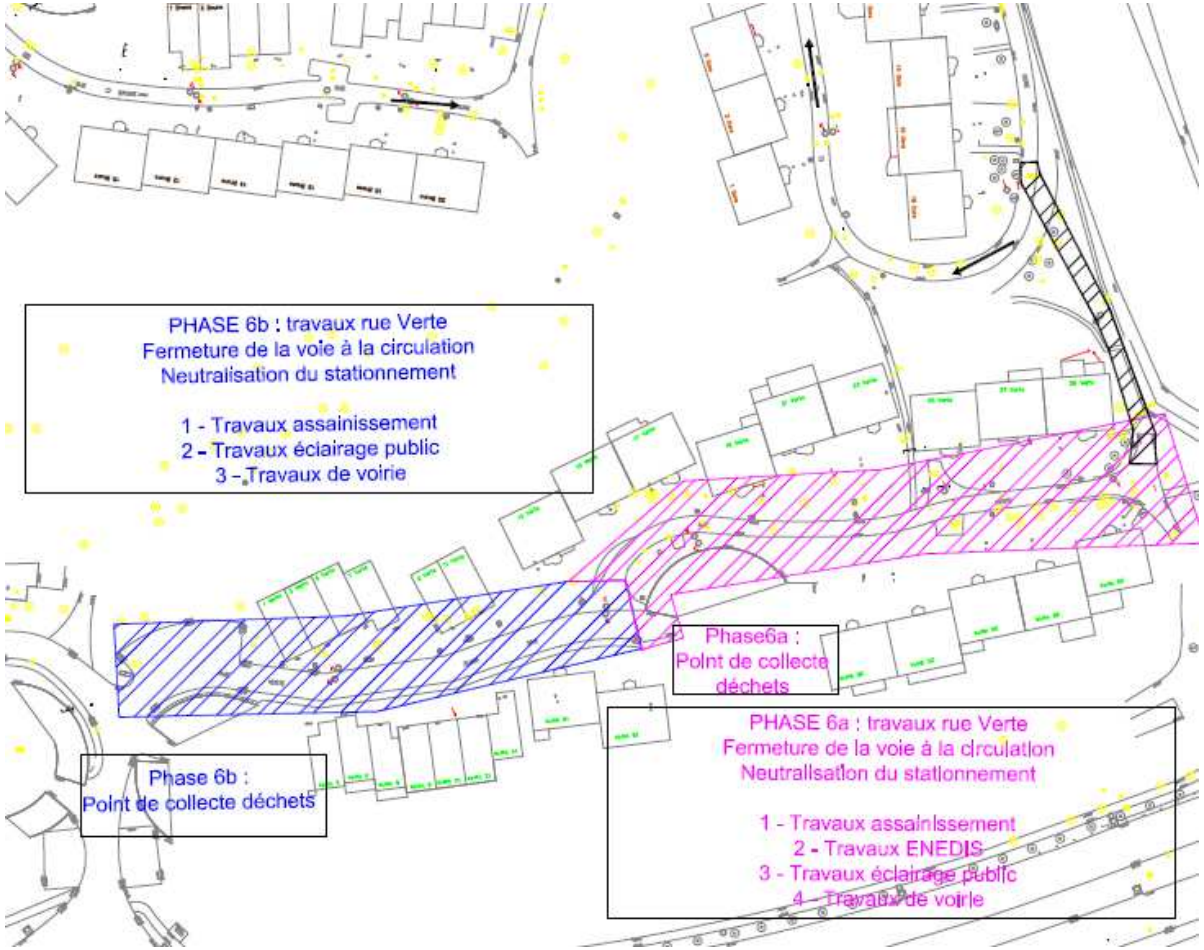

PREPARATION DES TRAVAUX
POINTS DIVERS

Abattage des végétaux:

- Les riverains souhaitant sauvegarder certains sujets devront les déterrer avant l'intervention du prestataires de travaux d'espaces verts (SMDA),

- Les jardinières devant les maisons devront être déposées avant le démarrage des travaux (mi Aout).

Plantation après travaux

- Aucune plantation n'est autorisée dans la bande de servitude imposée (1,5 m de part et d'autre de la canalisation),

- Sac de graines mis à disposition pour la création de prairie fleuries.

Communication et gestion du chantier

- La continuité de service sera assuré (courtes interruptions possible au moment du basculement de réseau),

- Un courrier d'information sera distribué à tous les riverains au minimum une semaine avant le démarrage du chantier,

- Un courrier sera également distribué au moins une semaine avant chaque changement de phase.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

- Contact: Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Tél. : 01 39 44 80 80

Pour plus d'informations: